FO Com
Mai 2025

FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION
La Poste - BGPN - CSE BUGP DRCAD PHILAPOSTE - SCC Libourne

CHUTTTT ! ON VOUS ENREGISTRE !

Lors du CSE de mars, la DRCAD nous a présenté un dossier sur les enregistrements téléphonique et soumis au vote des élus.
Une notion d'enregistrement qui à l'origine du dossier devait se baser sur 80 % des appels reçus mais un recul de dernière minute de la direction nous a proposé 50 %.
Une étude d'impact sur l'ensemble des sites destinés à voir leur taux d'enregistrement augmenter a été mise en place, voilà que nous apprenons que le site de Libourne qui n'était pas concerné par les enregistrements (et qui par conséquent n'a pas été intégré à l'étude d'impact) se retrouve du jour au lendemain, et après des informations contradictoires, associé aux enregistrements !

On va donc vous enregistrer, vous écouter et vous noter... puis potentiellement vous sanctionner financièrement !
La très faible activité téléphonique du SCC n'a jamais nécessité la mise en place d'enregistrements ou d'écoutes.

Si aujourd'hui la DRCAD veut instaurer ces pratiques elle doit le faire correctement !
Charge à la DRCAD de mettre en œuvre une étude d'impact, des formations adéquates et d'avoir un accompagnement digne d'un établissement qui entre dans une nouvelle activité. Aujourd'hui les conseillers ne sont pas suffisamment préparés.

- FO REVENDIQUE DONC UN ACCOMPAGNEMENT DES SUPERVISEURS ET DES CONSEILLERS.
- FO REVENDIQUE ÉGALEMENT QUE COMPTE TENU DU PEU D'ACTIVITÉ TÉLÉPHONIQUE QUE CELLE-CI N'ENTRE PAS EN LIGNE DE COMPTE POUR LA PRIME QUALITÉ.
- LA DRCAD DOIT DONC NOUS RÉPONDRE RAPIDEMENT ET NOUS TENIR INFORMÉS DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENTS ET DÉCISIONS PRISES SUR TOUTES CES INCIDENCES.

FO RESTERA À VOS COTÉS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS REJOINDRE !